

TAVANNES

Un écrin accessible et visible pour Pro Senectute Arc jurassien



Stephan Chopard (à gauche) et François Dubois, directeur de Pro Senectute. PHOTO OZA

La Fondation Pro Senectute Arc jurassien a inauguré officiellement hier ses nouveaux locaux à Tavannes. Une cérémonie s'est tenue en présence de nombreux invités, dont plusieurs représentants politiques de la région. La fondation a fait l'acquisition du bâtiment sis au chemin de la Forge au printemps 2017 déjà, mais d'importants travaux de rénovation et d'aménagement ont été effectués depuis. L'architecte du projet, Gilles Marchand, explique: «On appelait le chemin de la Forge «la fringale» à l'époque, car les ouvriers affamés la remontaient péniblement aux heures de midi. Cela en dit long sur l'accessibilité des lieux.» L'un des principaux objectifs du chantier a ainsi été de faciliter l'arrivée des prestataires, employés et autres bénévoles. Autre mission: améliorer la visibilité de l'association.

Le président du Conseil de fondation Stephan Chopard et le directeur François Dubois ont répété leur bonheur de jouir d'un si bel outil de travail. «C'est une excellente opération, ceci pour toutes les personnes qui fréquentent ces lieux. Je pense également à nos équipes qui profitent d'un confort d'utilisation optimal», a déclaré ce dernier. Pro Senectute Arc Jurassien pourra développer sur son site ses nombreuses prestations: consultations sociales, sport et mouvement, loisirs et formations et autres. Les locaux de Tavannes accueillent huit employés. En tout et pour tout, la fondation compte 37 salariés fixes sur les trois cantons, auxquels s'ajoutent de nombreux prestataires et bénévoles.

Le chantier du chemin des Forges est devisé à environ 800 000 fr. OZA

CRÉMINES

Le Panto partage sa renaissance

► **Le Pantographe** prend ses aises à Crémines, rue de l'Industrie.

► **Si le collectif attend toujours une réponse** en vue d'occuper le site de Bellefontaine, à Saint-Ursanne, son lieu de vie actuel pourrait être mieux qu'une solution provisoire.

► **«Toute la bâtisse est désormais libre»**, se réjouit Gilles Strambini, qui a lancé avec les autres permanents un véritable «chantier spatial de l'espace», comme ils se plaisent à le nommer.

► **En résumé**, toutes les bonnes âmes et esprits créatifs sont invités ce mois à penser et façonner les locaux avec leurs bras, leurs talents et leurs idées.

Le Panto est mort, vive le Panto! D'aucuns pensaient que l'expulsion du collectif de l'ancienne usine Junker, en octobre 2015 à Moutier, sonnait le glas d'un projet porté à bras-le-corps durant une décennie. «L'esprit Panto est pourtant toujours là, et il a fait des petits», souriaient hier Gilles Strambini et Ondine Yaffi. Voilà quelques mois maintenant que les pionniers du Pantographe ont pris leurs quartiers dans l'ancienne scie-



Gilles Strambini pose dans la petite boutique créée à l'arrière de l'atelier. Le Panto se veut un projet collectif qui valorise chaque personne. PHOTO OZA

rie de Crémines, rue de l'Industrie. Une vaste bâtisse qu'ils occupent désormais totalement en compagnie d'autres locataires adhérant aux idées du collectif, sans abandonner toutefois le projet d'installation sur le site de Bellefontaine, à Saint-Ursanne. «La procédure est longue, nous attendons toujours une réponse», souffle Gilles Strambini, qui prend son mal en patience.

Car à Crémines, le Panto a trouvé l'écrin de tous les possi-

bles. Mieux qu'une solution transitoire. «Comme une deuxième tête qui pousse en attendant la première», ajoute Ondine Yaffi. Crémines, Saint-Ursanne: «Les deux projets sont complémentaires, complices», affirme-t-elle. Et le collectif entend bien faire fructifier tout ce potentiel.

Rapidement, Gilles Strambini fait le tour du propriétaire. Un grand espace de vie commun est déjà aménagé au rez-de-chaussée. Dans les locaux adjacents, les idées se

matérialisent peu à peu. Mais tout reste à faire. «C'est dans cet esprit que nous avons décidé d'ouvrir un chantier spatial de l'espace», s'amuse-t-il. En clair, chaque personne désireuse de participer à l'investissement des murs et des vides est invitée à se rendre sur place jusqu'au 22 mars. L'occasion de papoter, de bricoler, de façonner les espaces. «C'est un appel aux proches, aux voisins, aux amis, aux curieux», répète Gilles Strambini. Le site de Crémines inspire particulièrement à l'imagination, à la création. De la cave à l'atelier en passant par les combles, les grands locaux du rez et les jardins. «Toute personne ayant besoin d'un local pour créer, d'une résidence ou d'un lieu de partage peut trouver son bonheur ici. Nous voulons composer avec le vivant, avec la force de proposition de chacun.»

Un outil riche, sincère même si mal dégrossi, surtout à la portée de tout un chacun. Du 22 mars au 1^{er} avril s'ouvrira une phase de rêverie, de création et d'imagination. Enfin, du 1^{er} avril au 11 avril interviendra la «Pentaison de Créminière» à coup de concerts, expositions et autres projections.

Un appel pour terminer: le Panto est à la recherche de livres à couvertures rigides pour composer un bar. Avis aux propriétaires!

OLIVIER ZAHNO

SAINT-IMIER

Gil Alma en première suisse

Le traditionnel week-end d'humour mis sur pied par le Centre de culture et de loisirs (CCL) de Saint-Imier approche. En plus d'Anne Roumanoff vendredi soir (guichets fermés), la salle de spectacles accueillera samedi le comédien et acteur français Gil Alma, en première Suisse.

Connu pour son rôle dans le programme humoristique de TF1 *Nos chers voisins*, Gil Alma est aussi à l'aise sur scène que sur un plateau de télévision. Dans son spectacle *200% Naturel*, il passe au crible les sujets du quotidien, tels le travail, le mariage, l'éducation des enfants ou encore les complexes. Exit en revanche la politique et l'actualité morose, assurent les organisateurs.

En première partie de cette soirée qui débutera à 20 h 30, le public pourra découvrir l'humoriste Benoit Joubert, que Gil Alma soutient depuis plusieurs années. Réservations au 032 941 44 30 ou par courriel: information@ccl-sti.ch. CLR



Gil Alma débarque à Saint-Imier.

TORNOS

Le petit-fils de Walter Fust proposé pour siéger au Conseil

Le fabricant de machines-outils prévôtois Tornos a annoncé hier que Frank Brinken, membre du conseil d'administration depuis de nombreuses années, ne se représenterait pas pour un nouveau mandat à l'assemblée générale du 10 avril. Le conseil d'administration proposera de nommer Till Fust, petit-fils de l'actionnaire principal Walter Fust, pour le remplacer, ce qui garantirait «la continuité familiale au sein du conseil d'administration de Tornos», précise l'entreprise dans son communiqué. CLR

ASSURANCE MALADIE

Les demandes pour la réduction des primes peuvent se faire en ligne

Si la plupart des Bernois ayant droit à une réduction de leur prime d'assurance maladie en sont informés automatiquement par le canton, les jeunes adultes et les étrangers sans autorisation d'établissement doivent eux-mêmes déposer une demande par écrit à l'Office cantonal des assurances sociales. Dès à présent, ces demandes peuvent être adressées directement en ligne à l'office compétent, font savoir les autorités. Les usagers peuvent aussi utiliser un calculateur en ligne qui évalue leur droit potentiel à une réduction de prime. CLR

Agenda

MOUTIER

► **«Entrer en établissement médico-spécialisé (EMS): un défi pour qui?»**, conférence présentée par Davy Eric, D' en gériatrie, ce soir à 19 h 30, à l'hôpital, Salle Raimeux, étage H.

SAINT-IMIER

► **Improvisation théâtrale par la Ligue d'improvisation neuchâteloise**, ce soir à 20 h, à l'Espace Noir.

TRAMELAN

► **Né pour lire, donner le goût de la lecture et de la découverte aux 0-4 ans**, proposé ce mercredi à 9 h 30, au CIP.

► **Le paysage médiatique un an après la votation no-Billag: perspectives nationales et régionales**, table ronde, proposée ce soir à 18 h au CIP.

RÉVISION DE L'ORDONNANCE SUR LA PÉRÉQUATION FINANCIÈRE

Une «erreur politique» à corriger au plus vite

La mise en consultation par le Gouvernement d'une modification de l'ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges fait réagir. Dans une motion déposée en ouverture de session, la députée Anne-Caroline Graber (UDC, La Neuveville) demande au Gouvernement de renoncer à baisser l'indice de rendement fiscal harmonisé, facteur déterminant pour définir une partie du montant reversé aux communes financièrement les plus faibles.

Pour rappel (LQ du 1^{er} mars), cette modification censée favoriser les fusions de communes toucherait durement le Jura bernois. Dans son intervention, la députée neuvilloise estime que ce projet – qui fait suite à une décision du Grand Conseil – ne va en tout cas pas permettre d'atteindre l'objectif visé. «Les

fusions réalisées à ce jour n'ont jamais mis en évidence des économies financières notables. De plus, même des communes récemment fusionnées, comme Valbirse, seraient pénalisées par cette mesure», relève-t-elle.

L'élue UDC souligne également que même des communes de taille critique suffisante (entre 5000 et 10 000 habitants) seraient touchées par la baisse de prestations «alors qu'il n'existe aucune raison de les inciter à fusionner».

Pour Anne-Caroline Graber, certains élus ayant chargé en 2018 le Gouvernement d'œuvrer en ce sens n'avaient sans doute «pas conscience de la portée de leur décision. Cette erreur politique du Grand Conseil doit être annulée afin de ne pas mettre à mal la solidarité entre toutes les communes bernoises», conclut-elle. CLR

Les décisions du Grand Conseil en bref

Le bureau de l'égalité sauvé

Entamé lundi, le débat sur la motion de Sandra Schneider (UDC, Bienne) demandant la suppression du bureau cantonal de l'égalité s'est terminé hier par un vote très clair, le texte ayant été balayé par 110 voix contre 28 et 16 abstentions. Le chancelier a notamment rappelé que les cantons avaient l'obligation de promouvoir l'égalité. Si le bureau de l'égalité – que certaines élues UDC ont accusé d'infantiliser les femmes – avait été supprimé, le canton aurait dû imaginer un autre modèle, «ce qui n'aurait pas forcément été moins coûteux».

Tout un programme

Le Grand Conseil a procédé hier à l'examen du programme de législature du Conseil-exécutif. Un document qui recense les intentions et visions de l'exécutif

pour les prochaines années. Si globalement, le travail collégial du Gouvernement a été salué, d'aucuns – en particulier à gauche – ont tenté d'y ajouter leur grain de sel, ce qui a été largement critiqué. Si la plupart des amendements ont donc été balayés par principe (dont l'un demandant que le canton consolide les acquis institutionnels existants dans le Jura bernois et à Bienne et mène une réflexion sur la manière d'intégrer dans les institutions régionales existantes les francophones domiciliés hors de ces deux arrondissements), quelques remarques ont tout de même été acceptées. Le Gouvernement a notamment été invité à clarifier comment il entendait financer les objectifs définis de manière à ce qu'ils ne restent pas uniquement de «belles paroles». CLR

MOUTIER

Chanteuses fidèles à la Sainte-Cécile

Dirigé par Jean-Rémy Chalverat, le chœur mixte Sainte-Cécile de la paroisse catholique de Moutier se porte bien. Forte d'une quarantaine de membres, la chorale a animé 37 messes dominicales en 2018 et répété à 41 reprises, a souligné la présidente Sophie Juillerat, lors des récentes assises de la société. Trois membres ont été honorées: Germaine Oувray (pour 50 ans d'activité, au centre sur la photo), Vèrene Hürlimann (à droite) et Ginette Joray (40 ans). CLR



Les trois membres félicitées.